



« SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET AGRO-ÉCOLOGIQUE AU NORD COMME AU SUD : QUAND LE COMMERCE ÉQUITABLE S'AFFRANCHIT DES FRONTIÈRES ! »

Compte-rendu de l'Atelier 15, co-organisé par la Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE), le réseau Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT) et la Fédération Artisans du Monde (AdM)

Intervenant(e)s:

- Marc Dufumier - Agronome et expert, président de la PFCE
- Stéphanie Piveteau - Coordinatrice de l'ARDEAR Rhône-Alpes et représentante du réseau InPACT
- Alain Delangle - Secrétaire national de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et producteur de lait en Basse-Normandie
- Gérald Godreuil - Directeur de la Fédération AdM
- André Savary – Président d'AdM Rennes
- Emilie Durochat : Responsable garanties, labels et expertises au sein de la PFCE
- Yangoné Mbow - ONG des Villageois de N'dem
- Jacques Chiron – Administrateur et fondateur de Biolait

Programme et objectifs de l'atelier : (Nous vous laissons couper cette partie si cela vous semble nécessaire)

1- Des initiatives de commerce équitable au delà des frontières

Objectifs :

- Donner des illustrations concrètes de commerce équitable Nord/Nord et Sud/Sud
- Illustrer des partenariats croisés entre acteurs de commerce équitable et paysans du Nord, du Sud

2- Quand les acteurs de commerce équitable rencontrent le monde agricole français : Présentation de la Charte nationale « Commerce Equitable Local »

Objectifs :

- Mettre en évidence les convergences et complémentarités existantes entre les acteurs du monde agricole et les acteurs de commerce équitable
- Mettre en évidence en quoi l'outil « Commerce équitable » est intéressant pour les agriculteurs du nord et apportent des réponses aux questions qu'ils se posent
- Présenter dans les grandes lignes la charte nationale « commerce équitable appliqué au Nord »

3- Enjeux de l'agriculture familiale, paysanne et agro-écologique aujourd'hui : le commerce équitable comme outil de renforcement

Objectifs :

- Mettre en évidence en quoi ces agricultures sont en mesure de répondre aux enjeux planétaires : souveraineté et sécurité alimentaires, changement climatique, enjeux sociaux, etc.
- Mettre en évidence les enjeux communs de renforcement de l'agriculture familiale et paysanne à la fois au Nord et au Sud
- Souligner quels sont les leviers à activer pour renforcer ces agricultures ? commerce équitable, agriculture biologique, etc.

Introduction : Quelques définitions

- **Le commerce équitable** s'appuie sur 4 piliers:
 - Un pilier économique : un prix juste pour les producteurs, une prime de développement, un engagement contractuel pluriannuel, le préfinancement des commandes
 - Un pilier social : respect des règles de l'Organisation Mondiale du Travail
 - Un pilier environnemental : engagement dans des pratiques écologiques durables
 - Un pilier sensibilisation / éducation au développement.
- **L'agriculture familiale et paysanne** vise à promouvoir un système de production dans une approche sociétale de l'agriculture afin d'assurer une activité agricole et rurale répartie sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine. A l'opposé de l'agriculture industrielle, qui vise à spécialiser, simplifier et fragilise exagérément les agro-écosystèmes pour fournir une grande masse de marchandises standards produites à grande échelle, cette agriculture vise à aménager durablement ces agro-écosystèmes, de façon à produire en quantité suffisante les produits agricoles dont nos sociétés ont besoin.

1- Des initiatives de commerce équitable au-delà des frontières : 4 expériences

1.1 Le rapprochement entre des producteurs locaux et des acteurs historique du commerce équitable : l'expérience d'Artisans du Monde Rennes - Présentation par Gérald Godreuil et André Savary, président d'AdM Rennes

Une initiative attendue par les consommateurs de produits équitables

C'est suite aux fréquentes questions de ses clients que la boutique AdM Rennes a initié une réflexion sur la possibilité de travailler avec des producteurs de la région. Certains d'entre eux commercialisaient déjà leurs produits au sein d'un dépôt-vente qu'ils géraient eux-mêmes.

Une coopération qui se renforce d'année en année

Démarché par des bénévoles de la boutique AdM Rennes, le groupement de producteurs a vite accepté d'inclure une offre de produits équitables dans ses rayons et depuis désormais 8 ans le dépôt-vente commercialise une offre de sucre, thé, café et riz équitables. La gamme de produits a vocation à s'élargir, à condition que les produits AdM ne concurrencent pas les produits locaux.

En contre-partie AdM Rennes s'est engagé à faire de même dans sa boutique et à intervenir deux fois par an dans le dépôt-vente pour expliquer et présenter la démarche du commerce équitable ainsi que les motivations qui ont poussé AdM et les producteurs à coopérer. L'intégration des produits du « Nord » dans la boutique ADM est progressive (le temps que les statuts évoluent) mais continue. La boutique travaille également avec des producteurs artisanaux (jeux de sociétés, recycleurs) pour élargir peu à peu sa gamme.

Aujourd'hui, alors qu'AdM commercialise aussi ses produits dans un deuxième dépôt-vente, plus grand que le premier, **la vente dans les dépôts-ventes représente 35% du chiffre d'affaires de la boutique de Rennes**. Qu'ils soient clients du dépôt-vente ou de la boutique, les consommateurs sont très satisfaits de cette initiative constatant que les deux démarches vont de pair.

Pour aller plus loin : <http://rennes.artisansdumonde.org/>

1.2 Quand des initiatives paysannes s'inscrivent dans des démarches de commerce équitable : le projet « Fermes du Monde » - Présentation par Stéphanie Piveteau, ARDEAR

L'ARDEAR, un acteur engagé de l'agriculture paysanne ...

L'ARDEAR Rhône Alpes est une association régionale, qui s'appuie sur un réseau d'associations de producteurs qui rassemble plus de 800 agriculteurs sur l'ensemble de la région. Elle participe activement au développement d'une agriculture paysanne et durable. Elle mène ainsi plusieurs projets autour des thématiques suivantes : semences paysannes et biodiversité, création d'activité en milieu rural et installation agricole, solidarité nord sud et commerce équitable, relocalisation et circuits courts...

...et de la solidarité internationale : les projets PPENSé et Fermes du Monde

Depuis 2005, l'ARDEAR est engagée au côté des producteurs de Rhône Alpes dans un projet d'échanges paysans autour du commerce équitable. Elle accompagne, anime et met en oeuvre cette initiative à travers le **projet PPENSé (Partenariat Paysans pour un Echange Nord Sud équitable) et des produits mixtes équitables vendus sous la marque Fermes du Monde**.

Le projet PPENSé mobilise les agriculteurs de la région Rhône Alpes autour des objectifs et des engagements suivants :

- Être acteurs du commerce équitable : les producteurs de Rhône Alpes participent à la sensibilisation et à la réflexion sur le commerce équitable au Nord avec les acteurs du commerce équitable de Rhône Alpes : Artisans du Monde, Equi'Sol...
- Construire un partenariat avec des producteurs et petits transformateurs africains : les producteurs de Rhône Alpes échangent et partagent un projet commun avec des producteurs du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et militent ensemble pour une juste valorisation du travail paysan.
- Promouvoir les produits paysans, nord-sud et équitables : les producteurs de Rhône Alpes transforment des produits équitables et originaux issus du mélange entre leurs productions et les fruits transformés des producteurs africains. Ces produits sont commercialisés sous la marque Fermes du Monde.

A travers ce projet, les producteurs du Nord ont pu appréhender le fonctionnement du commerce équitable, y adhérer et agir pour une plus grande prise en compte des intérêts des paysans et du soutien d'une agriculture vivrière et paysanne.

Fermes du Monde : un terrain d'expérimentation de nouvelles pratiques au Sud comme au Nord

Intéressée par les méthodes de calcul des coûts de revient des filières de commerce équitable Nord/Sud, l'équipe PPENSÉ/ARDEAR a décidé de faire de Fermes du Monde un terrain d'expérimentation et de mise en pratique de l'équité au Nord. Dans un contexte où il est de plus en plus difficile de vivre de l'activité agricole, les méthodes et outils construits par l'ARDEAR apportent des pistes de travail afin de permettre aux paysans de dégager un revenu suffisant et stable pour eux et leur famille. De nombreux acteurs, comme les associations AFOCG et Alliance (AMAP), les mobilisent dans leur activité quotidienne.

Pour aller plus loin : <http://www.fermesdumonde.fr/> et <http://www.agriculturepaysanne.org/vivre-de-son-metier-de-paysan>

1.3 Une démarche de commerce équitable Nord-Nord : la démarche « Ensemble solidaires avec les producteurs » et l'expérience de Biolait – Présentation par Jacques Chiron

Un projet à vocation économique et environnementale

Biolait, premier collecteur français de lait biologique de vache, dont l'activité est à 100% dédiée à cette filière, approvisionne, à ce jour, plus d'une cinquantaine de transformateurs. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, Biolait a été créé en 1994 à l'initiative de 6 producteurs du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Ces producteurs ont fait le choix de créer leur propre outil de collecte et de négoce avec l'objectif de structurer durablement la filière sans exclusion de territoires. L'approche environnementale a toujours été présente dans le projet de Biolait. Par son fonctionnement, il assure une traçabilité totale des produits issus de l'Agriculture Biologique. L'ensemble des 650 exploitations laitières de Biolait "**100 % Agriculture Biologique**", label le plus abouti en matière environnementale garantit la production d'un lait parfaitement tracé et de haute qualité nutritionnelle.

A travers Biocoop : les principes du commerce équitable appliqués au Nord

Depuis 2006, les produits Biolait sont distribués par le réseau Biocoop dans le cadre de sa gamme « Ensemble solidaires avec les producteurs ». Au travers de cette gamme, Biocoop et les producteurs s'engagent sur les 7 points suivants, dont la plupart sont largement inspirés des principes du commerce équitable traditionnel :

1. Construire des partenariats dans la durée
2. Payer le prix juste aux producteurs :
3. Accompagner les initiatives régionales
4. Soutenir des projets collectifs
5. Garantir la transparence des échanges
6. Respecter les critères et les exigences qualité de Biocoop
7. Développer une agriculture respectueuse de la terre et de l'animal

Le cahier des charges « Ensemble solidaires avec les producteurs » constitue une déclinaison concrète des principes fondamentaux du commerce équitable (engagement contractuel pluriannuel, versement d'un prix juste, appui financier à des projets collectifs, transparence et traçabilité) au contexte agricole français.

Biolait : Un projet à vocation humaine

Soucieux d'une juste répartition de la valeur ajoutée entre chaque acteur, Biolait entend développer des partenariats impliquant transformateurs et distributeurs dans une relation respectueuse de chaque associé. La transparence constitue le maître mot du fonctionnement interne de Biolait vis-à-vis de ses producteurs-associés. Toutes les décisions d'ordre politique ou stratégique sont prises par les producteurs. Ce fonctionnement transparent et démocratique repose sur leur implication dans différentes structures internes : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Structures Locales, ...

Pour aller plus loin : <http://www.biolait.eu/fr/>

Un projet artisanal de commerce équitable Nord/Sud, qui permet le développement de filières Sud/Sud – Présentation par Yangoné Mbow de l'ONG des villageois de Ndem au Sénégal **Présentation**

En 1985, à l'initiative de Serigne Babacar Mbow, originaire de Ndem, et de son épouse d'origine française, l'association des villageois de Ndem est créée afin d'instaurer une dynamique collective pour améliorer les conditions de vie des populations et lutter contre l'exode rural. L'ONG regroupe aujourd'hui 15 villages autour de Ndem et compte 4600 membres. Plus de 9000 personnes bénéficient de son action. Depuis 30 ans, l'ONG des Villageois de Ndem œuvre dans divers domaines en vue d'améliorer les conditions de vie des populations : éducation, santé, artisanat, agro écologie. Les réalisations économiques et sociales à son actif démontrent la viabilité de son action qui est même parvenue à inverser l'exode rural.

Le centre artisanal : 25 ans de commerce équitable au service des producteurs locaux

Le centre artisanal Maam Samba regroupe différents ateliers artisanaux: textile (confection, accessoires et ameublement), teinture (chimique et naturelle), tissage, broderie, filature manuelle de coton biologique, cuir, bois, métal, poterie, vannerie, calebasse, bijoux, l'atelier '3 Form' préparant des matières premières. Le magasin de stockage (matières premières et les produits finis) et un bureau de coordination complètent le centre Maam Samba. A lui seul, le centre offre du travail à plus de 360 personnes (hommes et femmes également répartis) de Ndem et des villages environnants à plein temps ou temps partiel selon les commandes. Le projet d'artisanat se veut avant tout un projet social, respectant les principes du commerce équitable (garantie par WFTO – World Fair Trade Organisation), qui permet aux populations de vivre décemment dans le respect de leur environnement :

- rémunération équitable des artisans
- emplois durables et respect de bonnes conditions de travail
- préservation de l'environnement (teintures naturelles, expérience de culture de coton biologique et de filature, récupération du métal, etc.)

Le développement d'un commerce équitable Sud/Sud : l'ouverture de 2 boutiques au Sénégal

Maam Samba possède deux magasins au Sénégal : l'un à Saly et depuis 2012, un autre à Dakar. L'idée de la création d'espace de commerce équitable est née de la volonté de pérenniser ce projet social et d'autonomiser davantage les activités de l'ONG qui actuellement restent trop dépendantes des partenaires du nord, eux-mêmes fortement affectés par la crise économique internationale.

Les objectifs de ce projet de développement de boutiques sont de :

- promouvoir les activités de commerce équitable au niveau national en sensibilisant le public sur ses enjeux
- accroître la valeur ajoutée des produits artisanaux et maraîchers Bio.
- développement de nouveaux produits

Pour aller plus loin : <http://www.ndem.info/>

2- Quand les acteurs de commerce équitable rencontrent le monde agricole français : Présentation de la Charte « Commerce Equitable Local ».

Une rencontre innovante

La Charte du « Commerce Equitable Local » est le fruit de 3 ans de partenariat entre les acteurs du commerce équitable et les organisations françaises des agricultures alternatives et durables. Convaincus de la pertinence et de l'efficacité des outils mis en place par les acteurs traditionnels de commerce équitable afin de renforcer les agricultures familiales dans les pays du Sud, les signataires de ce projet inédit ont entrepris de les adapter aux réalités et au contexte français. Ainsi rassemblées autour de valeurs communes, la PFCE et INPACT, en association avec la FNAB, ont fait émerger 14 principes fondamentaux pour bâtir des relations commerciales équitables au service d'une agriculture paysanne et biologique.

Une actualité législative

L'officialisation de cette charte s'inscrit pleinement dans l'agenda législatif : le projet de loi sur l'Economie Sociale et Solidaire, qui a été voté le 3 juillet 2014, propose en effet à travers l'article 50 bis une nouvelle définition du commerce équitable et son ouverture à des relations commerciales avec des producteurs des pays du Nord, et notamment de France.

Un engagement pour des agricultures d'avenir

Cette charte entend défendre et promouvoir des agricultures innovantes respectueuses de la nature et des hommes, qui s'appuient sur des pratiques agro-écologiques paysannes. A travers des pratiques agricoles durables, économes et autonomes, des organisations de producteurs à taille humaine et

démocratique, des productions basées sur les ressources et spécificités locales, les signataires de la charte souhaitent soutenir des agricultures qui participent pleinement au développement durable et citoyen des territoires. La Charte du « Commerce Equitable Local » a vocation à rassembler les initiatives déjà existantes et qui se développent chaque jour sur les territoires (la gamme « Ensemble Solidaires avec les producteurs » de Biocoop, le label « Bio Solidaire » de l'association Bio-Partenaire, la gamme « Paysans d'ici » d'Ethiquable, le label Ecocert Solidaire, etc.) en leur offrant à la fois visibilité et cohérence.

Un cadre de référence national qui fédère

La charte s'applique aux initiatives, qui garantissent des relations commerciales équitables entre des groupements de producteurs et leurs partenaires économiques, que ce soit dans le cadre de filières longues ou de filières courtes. Par ailleurs, cette initiative vise à fédérer à la fois : les démarches individuelles (entreprises) et les systèmes de garantie externes (type label ou certification).

Les 14 principes de la Charte

L'engagement dans une relation commerciale équitable et responsable

- ❖ Un prix transparent et rémunérateur
- ❖ Un partenariat commercial sur du long terme
- ❖ Une relation non-exclusive qui préserve l'autonomie des producteurs
- ❖ Un projet de développement partagé
- ❖ Une filière éco-responsable
- ❖ Des conditions de travail respectant la dignité humaine

L'engagement pour une agriculture citoyenne et durable

- ❖ Une agriculture citoyenne et territoriale
- ❖ Des pratiques agricoles durables, autonomes et transparentes, qui s'appuient sur des modes de production biologique et/ou agro-écologique paysans
- ❖ Une organisation de producteurs démocratique
- ❖ Une production basée sur les ressources et les spécificités locales

L'engagement pour pour changer les pratiques commerciales

- ❖ Transparence et communication vis-à-vis des consommateurs
- ❖ Sensibilisation et éducation des consommateurs
- ❖ Plaidoyer à destination des décideurs économiques et politiques

3- Enjeux de l'agriculture familiale, paysanne et agro-écologique aujourd'hui : le commerce équitable comme outil de renforcement

Conclusions de Marc Dufumier, agronome et président de la PFCE :

- **Le modèle agricole français n'est pas viable pour des raisons sociales, économiques et sanitaires.**
C'est un leurre de croire que les producteurs pratiquant une agriculture intensive en pesticides et en intrants chimiques pourront à l'avenir concurrencer les produits issus des pays émergents sur les marchés internationaux. L'agriculture française a d'autres atouts, qu'il faut faire fructifier.
- **L'agro-écologie s'impose comme le seul modèle en mesure de répondre aux grands enjeux mondiaux**
- **Le commerce équitable, la bio, le local : nécessaire convergence de démarches qui défendent des valeurs communes.**
Ces démarches sont toutes imparfaites et critiquables. Leurs détracteurs ne se privent pas de de le souligner. Pourrant elles vont dans le bon sens et perfectionnement progressivement leurs outils. La Charte du « Commerce Equitbale Local » est l'un d'entre d'eux.
- **Il existe également d'autres combats autour dequels il faut que les citoyens se mobilisent, notamment le TAFTA qui permettrait l'ouverture des marchés publics aux entreprises.**